

# RÉSULTATS DES INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS

La lettre et la couleur exprime le positionnement de l'établissement par rapport à l'objectif national. Les meilleurs résultats sont en vert et les moins bons en rouge.

## INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Le ministère de la santé met à disposition un tableau de bord qui vise à améliorer la transparence vis-à-vis des usagers et à inciter les établissements de santé à mesurer leurs actions et leurs résultats dans le domaine de la lutte contre les infections nosocomiales. Ces indicateurs sont calculés sur la base du bilan annuel d'activités rempli par les établissements de santé.



NR : Non répondant - DI : Données insuffisantes - NC : Non concerné - NA : Non applicable

Année 2016 :

<b>Hygiène des mains (ICSHA.2)</b> Marqueur indirect de la mise en oeuvre effective de l'hygiène des mains.	A
<b>Prévention des infections nosocomiales (ICALIN.2)</b> Evalue l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales, les moyens mobilisés et actions mises en oeuvre	A
<b>Risque infectieux opératoire (ICA-LISO)</b> Evalue l'organisation pour la prévention des infections du site opératoire en chirurgie ou en obstétrique, les moyens mobilisés et les actions mises en oeuvre.	A

Année 2015 :

<b>Bon usage des antibiotiques (ICATB.2)</b> Reflète le niveau d'engagement dans une démarche visant à optimiser l'efficacité des traitements antibiotiques.	A
<b>Maîtrise des bactéries multi-résistantes (ICA-BMR)</b> Evalue l'organisation pour la maîtrise de la diffusion des bactéries multi-résistantes, les moyens mobilisés et les actions mises en oeuvre.	A
<b>Analyse des épisodes d'infections nosocomiales à Staphylococcus aureus multi résistant (BN-SARM)</b> Evalue la proportion de bactériémies à Staphylococcus aureus acquise dans l'établissement considérées comme potentiellement évitables ayant fait l'objet d'une analyse des causes.	A

## INDICATEURS TRANSVERSAUX DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

Les objectifs de ces indicateurs de qualité sont, pour la Haute Autorité de Santé, de proposer aux établissements de santé des outils et méthodes de pilotage de la qualité pour développer une culture de la mesure de la qualité et de renforcer l'effet levier sur l'amélioration de la qualité des soins. Ils permettent également de répondre à l'exigence de transparence et au besoin d'information de la part des usagers du système de santé et de leurs représentants sur la qualité des soins délivrés. Les indicateurs ne sont pas évalués dans tous les secteurs de soins.



NR : Non répondant - NV : Non validé - NC : Non concerné (pas d'activité) / Non concerné (non comparable)

MCO : Médecine / Chirurgie / Obstétrique  
SSR : Soins de suite et de réadaptation  
SM : Santé Mentale (adulte)

	MCO	SSR	SM
<b>Qualité du dossier patient</b> Evalue la qualité du dossier du patient hospitalisé.	B	A	C
<b>Document de sortie</b> Evalue la qualité du document de sortie produit le jour de la sortie du patient.	C		
<b>Courrier de fin d'hospitalisation</b> Evalue la qualité du courrier de fin d'hospitalisation et son délai d'envoi.		A	B
<b>Evaluation de la douleur</b> Mesure la traçabilité de l'évaluation de la douleur dans le dossier du patient.	B	A	
<b>Suivi du poids</b> Evalue le dépistage des troubles nutritionnels chez le patient adulte.	B	B	C
<b>Qualité du dossier d'anesthésie</b> Evalue la qualité du dossier d'anesthésie.	A		
<b>Traçabilité de l'évaluation de la douleur post-opératoire</b> Evalue la traçabilité dans le dossier anesthésique de l'évaluation de la douleur post-opératoire avec une échelle sur la feuille de surveillance du patient en SSPI (à l'entrée et à la sortie).	B		
<b>Evaluation du risque d'escarre</b> Mesure la traçabilité de l'évaluation du risque d'escarre dans le dossier du patient adulte.			
<b>Décision médicale en équipe en cas de cancer</b> Evalue si une proposition de traitement a été émise par au moins trois médecins spécialités différentes lors de la prise en charge initiale d'un patient atteint de cancer.	A		

## SATISFACTION DES PATIENTS HOSPITALISÉS (e-Satis)

Le dispositif e-Satis mesure la satisfaction des patients hospitalisés. Il concerne les hospitalisations en court séjour en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO). Ce dispositif national recueille l'expérience et la satisfaction de façon continue auprès de tous les patients concernés grâce à un questionnaire en ligne.

Il recueille l'appréciation des patients sur la qualité des différentes composantes de leur expérience : l'accueil, la prise en charge dans l'établissement, la chambre et les repas, la sortie de l'établissement.

Il est évalué par site géographique.



NR : Non répondant - DI : Données insuffisantes - NC : Non concerné

Année 2017 :

	Breton-neau	Cloche-ville	Trous-seau
<b>Note de satisfaction globale des patients</b> Mesure la satisfaction globale des patients hospitalisés + de 48h en médecine, chirurgie ou obstétrique et ayant participé à l'enquête nationale e-Satis.			

## INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS DE SPÉCIALITÉ

Les objectifs de ces indicateurs de qualité sont, pour la Haute Autorité de Santé, de proposer aux établissements de santé des outils et méthodes de pilotage de la qualité pour développer une culture de la mesure de la qualité et de renforcer l'effet levier sur l'amélioration de la qualité des soins. Ils permettent également de répondre à l'exigence de transparence et au besoin d'information de la part des usagers du système de santé et de leurs représentants sur la qualité des soins délivrés. Les indicateurs ne sont pas évalués dans tous les secteurs de soins.



NR : Non répondant - NV : Non validé - NC : Non concerné (pas d'activité) / Non concerné (non comparable)

Année 2016 :

« Prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral »	
<b>Expertise neuro-vasculaire</b> Evalue la proportion de patients ayant bénéficié de l'avis d'un médecin spécialisé en neurologie vasculaire.	A
<b>Evaluation par un professionnel de la rééducation</b> Mesure si l'évaluation par un professionnel de la rééducation est notée dans le dossier du patient.	A
<b>Dépistage des troubles de la déglutition</b> Evalue la proportion de patients ayant bénéficié du dépistage des troubles de la déglutition.	C
<b>Programmation d'une consultation post AVC</b> Evalue la proportion de patients pour lesquels, au moment de la sortie de l'établissement une consultation avec un médecin de la filière AVC est programmée dans les 6 mois.	C
« Prévention et prise en charge initiale de l'hémorragie du post-partum immédiat »	
<b>Prévention de l'hémorragie après un accouchement</b> Evalue, la traçabilité, dans le dossier de la patiente, de la modalité de la délivrance, la réalisation d'une injection prophylactique d'ocytocine et le contrôle de l'état du placenta.	A
<b>Surveillance clinique minimale en salle de naissance après l'accouchement</b> Evalue la surveillance clinique minimale dans les 2 heures suivant l'accouchement et l'examen autorisant la sortie de la patiente de la salle de naissance	B
<b>Prise en charge initiale l'hémorragie du post-partum immédiat</b> Evalue la traçabilité, dans le dossier de la patiente, de l'heure du diagnostic, du volume de sang perdu et de la réalisation d'au moins un geste endo-utérin.	C

« Qualité de la prise en charge des patients hémodialysés chroniques »	
<b>Surveillance du statut martial des patients traités par ASE</b> Evalue la traçabilité, dans le dossier du patient, des dosages biologiques permettant d'évaluer le statut martial du patient traité par ASE.	A
<b>Surveillance de l'état nutritionnel</b> Evalue la traçabilité, dans le dossier patient, d'au moins 3 des 4 critères suivants : IMC, dosage de l'albumine calcul du nPCR, % de la variation du poids sec en 6 mois).	A
<b>Appréciation de la qualité de la dialyse</b> Evalue la traçabilité, dans le dossier patient, de la prescription minimum de 3 séances d'au moins 12h hebdomadaires.	A
<b>Evaluation annuelle de l'accès à la transplantation rénale</b> Evalue la traçabilité, dans le dossier patient, d'une évaluation annuelle en vue de l'accès à la transplantation rénale.	A



Ces résultats sont disponibles sur le site Scope Santé - <https://www.scopesante.fr>

Scope Santé est un site public destiné prioritairement aux patients et à leurs proches. Il vous informe sur le niveau de qualité de tous les établissements de santé de France. Il vous permet de consulter des informations relatives aux activités des établissements et aux résultats d'indicateurs qualité. Mieux informé, vous disposez d'une information objective pour discuter avec votre médecin.